

RCS : REIMS
Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1966 B 00051
Numéro SIREN : 336 680 517
Nom ou dénomination : AYALA & CO

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2022 sous le numéro de dépôt 7022

Par copie certifiée conforme

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA AYALA 650 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 1 Rue Edmond de Ayala 51160 AY-CHAMPAGNE Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 3 6 6 8 0 5 1 7 0 0 0 2 4 Néant *

				Exercice N clos le, 31122021		N-1 31122020					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA									
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	Frais d'établissement *	AC							
		CX	Frais de développement *	CQ							
		AF	Concessions, brevets et droits similaires	AG	87 197	87 197					
		AH	Fonds commercial (1)	AI	350 000	80 000	270 000	270 000			
		AJ	Autres immobilisations incorporelles	AK							
		AL	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AM							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	Terrains	AO	2 037 245	216 425	1 820 819	1 831 215			
		AP	Constructions	AQ	3 021 738	2 048 791	972 947	1 117 319			
		AR	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AS	4 370 269	2 479 365	1 890 904	1 961 315			
		AT	Autres immobilisations corporelles	AU	561 422	528 391	33 030	37 263			
		AV	Immobilisations en cours	AW	742 668		742 668	116 536			
		AX	Avances et acomptes	AY							
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CT						
			CU	Autres participations	CV	10		10	10		
			BB	Créances rattachées à des participations	BC						
			BD	Autres titres immobilisés	BE						
	BF		Prêts	BG							
		Autres immobilisations financières*	BH								
	TOTAL (II)		BJ	11 170 552	BK	5 440 172	5 730 380	5 333 659			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	Matières premières, approvisionnements	BM	7 228 185	76 865	7 151 319	5 826 193			
		BN	En cours de production de biens	BO							
		BP	En cours de production de services	BQ							
		BR	Produits intermédiaires et finis	BS	24 414 687		24 414 687	25 777 732			
		BT	Marchandises	BU							
	CRÉANCES	BV	Avances et acomptes versés sur commandes	BW							
		BX	Clients et comptes rattachés (3)*	BY	2 827 037	12 810	2 814 227	4 134 528			
		BZ	Autres créances (3)	CA	904 443		904 443	474 709			
	DIVERS	CB	Capital souscrit et appelé, non versé	CC							
		CD	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CE							
CF		Disponibilités	CG	6 158		6 158	408 316				
Comptes de régularisation	CH	Charges constatées d'avance (3)*	CI	331 897		331 897	370 169				
	CJ	TOTAL (III)	CK	35 712 410	89 675	35 622 734	36 991 650				
	CW	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)									
	CM	Primes de remboursement des obligations (V)									
	CN	Ecart de conversion actif* (VI)		1 332		1 332					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	46 884 296	IA	5 529 847	41 354 448	42 325 309				
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :				(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA AYALA&CO		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 930 400.....)	DA	1 930 400	1 930 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	9 007 600	9 007 600
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	193 040	193 040
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	6 553 204	5 923 052
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 325 138	1 100 686
	Subventions d'investissement	DJ	113 016	150 851
	Provisions réglementées *	DK	540 199	463 448
	TOTAL (I)	DL	19 662 599	18 769 078
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		51 346
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		51 346
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	238 865	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	14 805 977	16 542 834
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	958	635
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 544 356	5 810 519
	Dettes fiscales et sociales	DY	976 385	1 060 720
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	35 433	86 858
	Autres dettes	EA	70 575	3 316
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	21 672 551	23 504 884	
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED	19 297	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	41 354 448	42 325 309	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	21 083 292	22 742 366	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N			Exercice (N - 1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : SA AYALA&CO					Néant <input type="checkbox"/> *
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services * }	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* }		GA	
			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)		GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)		GF			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM		
	Différences positives de change		GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO		
Total des produits financiers (V)		GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR		
	Différences négatives de change		GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT		
Total des charges financières (VI)		GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SA AYALA&CO		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	10 408	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	206 547	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	23 235	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	240 191	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	10 445	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	20 431	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	99 986	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	130 863	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	109 327	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	463 714	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 150 880	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	12 825 741	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 325 138	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	92 675	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 330	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PRODUIT S/COMPTE GESTION			10 408	
QUOTE PART SUBVENTION			37 257	
REPRISE AMORT.DEROGATOIRES			23 235	
DOT.AMORT.DEROGATOIRES		99 986		
PRODUITS CESSION IMMO			169 290	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA AYALA&CO										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A	IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	TOTAL I					1	D8	2		D9	3			
	TOTAL II					437 197	KE			KF				
CORPORELLES	Terrains					2 037 245	KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		1 077 224	KK			KL	4 207			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		8 265	KN			KO				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		1 922 650	KQ			KR	9 390			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		4 264 849	KT			KU	243 452			
	Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers *			385 542	KW			KX				
			Matériel de transport *			66 028	KZ			LA				
			Matériel de bureau et mobilier informatique			106 564	LC			LD	3 287			
			Emballages récupérables et divers *				LE			LF				
	Immobilisations corporelles en cours					116 536	LI			LJ	637 095			
	Avances et acomptes						LL			LM				
	TOTAL III					9 984 906	LO			LP	897 433			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8M			8T			
		Autres participations					10	8V			8W			
Autres titres immobilisés						IR			IS					
Prêts et autres immobilisations financières						IU			IV					
TOTAL IV					10	LR			LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					10 422 114	ØH			ØJ	897 433				
CADRE B	IMMOBILISATIONS					Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	TOTAL I					1		2		3		4		
	TOTAL II									437 197				
CORPORELLES	Terrains						LX			LY	2 037 245	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA			MB	1 081 432	MC		
		Sur sol d'autrui		IR			MD			ME	8 265	MF		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS			MG			MH	1 932 041	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					138 032	MJ			MK	4 370 269	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM			MN	385 542	MO		
		Matériel de transport			IV		MP			MQ	66 028	MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS			MT	109 852	MU			
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV			MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours					10 697	MZ	264		NA	742 668	NB		
	Avances et acomptes						ND			NE		NF		
	TOTAL III					10 697	NG	138 297		NH	10 733 344	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						ØU			M7		ØW	
		Autres participations						ØX			ØY	10	ØZ	
Autres titres immobilisés						2B			2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières						2E			2F		2G			
TOTAL IV						NJ			NK	10	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					10 697	ØK	138 297		ØL	11 170 552	ØM			

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



PL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 JUI 2022

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Deuxième résolution – Résultats de l'exercice

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration concernant l'affectation du bénéfice net comptable d'un montant de 1 325 138,86 € et, décide en conséquence, de l'affecter de la façon suivante :

- à titre de dividendes à hauteur de 579 120,00 €,
- le solde, soit 746 018,86 €, en totalité au compte « Report à nouveau ».

En conséquence, il sera versé à chaque action composant le capital social un dividende brut de 2,40 €, étant entendu qu'un Prélèvement Forfaitaire Unique dit « PFU » de 30 % sera prélevé à la source et déduit de ce montant en ce qui concerne les associés personnes physiques domiciliées en France (soit un dividende net de 1,68 € par action).

Le PFU consiste en une imposition à l'impôt sur le revenu à un taux forfaitaire unique de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %, ce qui se traduit par une taxation globale de 30 %.

Les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50 000€ (célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000€ (contribuables soumis à l'imposition commune) peuvent demander à être dispensés du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu sous réserve d'avoir fourni à la société une demande de dispense au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le versement.

Ce dividende sera payable au siège social par virements, chèques ou par inscription au crédit du compte courant d'associé au plus tard le 1^{er} juillet 2022.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale prend acte que le montant total brut des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit 579 120 €, est :

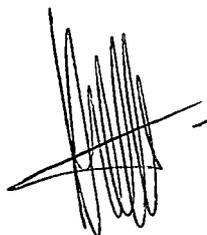
- éligible à la réfaction de 40 % pour les personnes physiques qui opteront pour l'application du barème progressif de l'impôt sur les revenus (soit à hauteur d'un montant total de 67,20 € maximum, soit 2,40 € par action détenue par une personne physique domiciliée en France),
- non éligible à la réfaction de 40 % à hauteur de 579 052,80 € (soit 2,40 € par action détenue par une personne physique domiciliée hors de France ou par une personne morale).

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants:

Exercice	Valeur du dividende distribué par action	Montant total des dividendes distribués	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (actions détenues par des personnes physiques domiciliées en France)	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % (actions détenues par des physiques domiciliées hors de France ou des personnes morales)
Exercice 2018	2,20 €	530 860 €	99,00 €	530 761,00 €
Exercice 2019	1,75 €	422 275 €	78,75 €	422 196,25 €
Exercice 2020	1,95 €	470 535 €	87,75 €	470 447,25 €

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Directeur Général



Par copie certifiée conforme



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AYALA & CO

Société Anonyme
au capital de 1 930 400 €

1 rue Edmond de Ayala
51160 AY-CHAMPAGNE

Exercice clos le 31 décembre 2021

GRANT THORNTON

Société par Actions simplifiée
d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris - Ile de France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles et du
Centre
RCS Nanterre B 632 013 843
9 rue de Pouilly
51100 REIMS

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Société AYALA & CO

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Actionnaires de la société AYALA & CO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AYALA & CO** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de

commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 25 mai 2022

Le Commissaire aux comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Signature numérique
de Mallory DESMETTRE

Date : 2022.05.25

12:11:22 +02'00'

Mallory DESMETTRE

Associé

Désignation de l'entreprise : SA AYALA&CO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 1 Rue Edmond de Ayala 51160 AY-CHAMPAGNE		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 3 6 6 8 0 5 1 7 0 0 0 2 4			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31122021					
		N-1 31122020					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	87 197	AG	87 197	
		Fonds commercial (1)	AH	350 000	AI	80 000	270 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	2 037 245	AO	216 425	1 820 819
		Constructions	AP	3 021 738	AQ	2 048 791	972 947
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 370 269	AS	2 479 365	1 890 904
		Autres immobilisations corporelles	AT	561 422	AU	528 391	33 030
		Immobilisations en cours	AV	742 668	AW		742 668
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	10	CV		10
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	11 170 552	BK	5 440 172	5 730 380	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	7 228 185	BM	76 865	7 151 319
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	24 414 687	BS		24 414 687
		Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 827 037	BY	12 810	2 814 227
		Autres créances (3)	BZ	904 443	CA		904 443
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Disponibilités		CF	6 158	CG		6 158	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	331 897	CI		331 897	
	TOTAL (III)	CJ	35 712 410	CK	89 675	35 622 734	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	1 332			1 332	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	46 884 296	IA	5 529 847	41 354 448	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP		(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA AYALA&CO</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 930 400)	DA	1 930 400	1 930 400
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	9 007 600	9 007 600
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	193 040	193 040
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH	6 553 204	5 923 052
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 325 138	1 100 686
	Subventions d'investissement	DJ	113 016	150 851
	Provisions réglementées *	DK	540 199	463 448
	TOTAL (I)	DL	19 662 599	18 769 078
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		51 346
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		51 346
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	238 865	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)	DV	14 805 977	16 542 834
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	958	635
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 544 356	5 810 519
	Dettes fiscales et sociales	DY	976 385	1 060 720
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	35 433	86 858
Autres dettes	EA	70 575	3 316	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	21 672 551	23 504 884	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	19 297	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	41 354 448	42 325 309	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	21 083 292	22 742 366
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
Désignation de l'entreprise : SA AYALA&CO						Néant <input type="checkbox"/> *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC				
	Production vendue { biens * services *	FD	5 600 648	FE	9 019 538	FF	14 620 186	13 580 983
		FG	329 243	FH	194 327	FI	523 571	427 098
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 929 892	FK	9 213 865	FL	15 143 757	14 008 082
	Production stockée*			FM	(1 418 133)		2 856 933	
	Production immobilisée*			FN				
	Subventions d'exploitation			FO	1 000		144 832	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	121 846		55 748	
	Autres produits (1) (11)			FQ	61 350		24 908	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	13 909 820		17 090 504	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
Variation de stock (marchandises)*				FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	8 204 203		7 924 315	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(1 341 142)		3 237 885	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	2 738 460		1 973 456	
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	155 556		228 499	
Salaires et traitements*				FY	1 234 807		1 177 478	
Charges sociales (10)				FZ	510 071		496 381	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	469 318		463 499
					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	27 096		53 428
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD				
Autres charges (12)				GE	133 521		62 533	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	12 131 894		15 617 479	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	1 777 926	1 473 025		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	251	105		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM				
	Différences positives de change			GN	616	153		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
Total des produits financiers (V)			GP	868	258			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	97 950	81 853		
	Différences négatives de change			GS	1 318	21		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
Total des charges financières (VI)			GU	99 269	81 875			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(98 401)	(81 616)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	1 679 525	1 391 409		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SA AYALA&CO		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	10 408	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	206 547	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	23 235	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	240 191	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	10 445	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	20 431	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	99 986	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	130 863	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	109 327	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	463 714	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 150 880	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	12 825 741	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 325 138	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	92 675	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	AI	4 330	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
joindre en annexe : (7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PRODUIT S/COMPTE GESTION			10 408	
QUOTE PART SUBVENTION			37 257	
REPRISE AMORT. DEROGATOIRES			23 235	
DOT. AMORT. DEROGATOIRES		99 986		
PRODUITS CESSION IMMO			169 290	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

S.A CHAMPAGNE AYALA & CO
1, rue Edmond de Ayala
51160 AY

ANNEXE

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/21** est de 41 354 448€.

Le total des produits du compte de résultat est de 14 150 878€ tandis que le total des charges est de 12 825 740€. Le résultat net dégagé est de 1 325 138€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels (règlement CRC 99-03, relatif au PCG, modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable et de l'Autorité des Normes Comptables).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les tableaux fiscaux relatifs aux immobilisations, amortissements, provisions, créances et dettes ainsi que le détail des comptes rattachés passif et comptes de régularisation actif font partie intégrante de l'annexe.

I. PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

Référentiel, principes et méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions), comparabilité des comptes

La présentation des comptes annuels et nos méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

Règles et méthodes comptables adoptées

1. Pertes et gains de change de nature commerciale ou financière

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le PCG (art 628-11) impose de présenter le résultat des couvertures au même poste ou à la même rubrique du compte de résultat que l'élément couvert. Les écarts de conversion dégagés lors du règlement des créances et des dettes en devises et concourant au résultat de change sont inscrits dans des comptes différents selon que l'opération soit de nature commerciale ou financière (656/756 Pertes/Gains de change sur créances et dettes commerciales ou 666/766 Pertes/Gains de change financières/financiers).

2. Immobilisations incorporelles

Celles-ci sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont amorties en fonction des usages.

3. Immobilisations corporelles

Celles-ci sont évaluées à leur prix d'achat (ou à leur coût de production lorsqu'elles sont fabriquées par l'entreprise). S'agissant des frais d'acquisition, (droits de mutation, honoraires de notaires, commissions et courtages directement liés à l'achat et les frais d'actes), ceux-ci sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisation ne sont pas immobilisés.

L'amortissement est calculé sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue du bien :

- Logiciels	1 à 5 ans
- Immeubles	15 à 30 ans
- Plantation vignoble	25 à 35 ans
- Agencements et Aménagements de constructions	8 à 30 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel et outillage	5 à 30 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 7 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

Lorsqu'il est possible d'utiliser un mode d'amortissement dégressif, des amortissements dérogatoires sont alors constitués. Ceux-ci correspondent à la différence entre l'amortissement calculé selon le mode linéaire et celui calculé selon le mode dégressif fiscal. Le complément fiscal par rapport à la dépréciation est alors porté au passif du bilan dans un compte 145.

4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée si la valeur d'utilité d'un titre devient inférieure à sa valeur d'entrée. Cette valeur d'utilité est déterminée en fonction de l'actif net réestimé de la filiale, de sa rentabilité et des perspectives d'avenir.

5. Stocks et en-cours

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés par stades successifs au coût de production, suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, à l'exception du stock de vins sur lattes où les sorties se font au CUMP de l'année N-1. Ce coût comprend les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Les marchandises sont valorisées selon la méthode du coût moyen pondéré (CUMP).

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks (fabriqués ou non par l'entreprise).

Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

En cas de baisse significative du niveau d'activité à certains stades de production, il est pratiqué l'imputation rationnelle des charges fixes pour l'évaluation des stocks, afin d'en exclure les charges de sous-activité.

6. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque de non-recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

Notre société facture en devise locale certains clients export. A ce titre, elle bénéficie - jusqu'à concurrence du budget déclaré à une société sœur- d'un taux de change garanti par cette même société sœur.

Nos créances en monnaie étrangère sont valorisées à cours d'encaissement garanti.

En fin d'exercice, des ajustements mineurs de ce cours garanti peuvent être effectués.

Les éventuels écarts constatés entre le cours garanti initial et le cours final sont constatés en écart de conversion actif ou passif.

Une provision pour risque est comptabilisée dès qu'une perte résiduelle après prise en compte des couvertures est constatée.

7. Dettes

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les dettes libellées en devise locale sont évaluées suivant la même méthode que les créances (voir ci-dessus). Les dettes en monnaie étrangère sont valorisées au cours de décaissement garanti par la société sœur assurant la gestion des devises.

8. Provisions

Les provisions constituées sont destinées à couvrir les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

9. Autres informations

Indication des postes du bilan concernés également par un élément d'actif ou de passif imputé à un autre poste.

Cette rubrique concerne essentiellement les comptes de régularisation passif / actif, ainsi que les comptes de provisions dont le détail est annexé aux comptes annuels.

Explications sur les charges à payer et produits à recevoir rattachés aux postes de dettes et créances.

Les charges à payer et produits à recevoir ont été rattachés aux postes de dettes et créances, en conformité avec les règles de plan comptable révisé. Le détail est annexé aux états financiers.

10. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

11. Retraites et engagements vis-à-vis du personnel

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnité de fin de carrière et de mutuelle santé est estimé sur la base d'évaluations actuarielles.

Ces engagements hors bilan sont calculés par un actuaire externe en utilisant la méthode des unités de crédits projetées.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'ensemble des catégories de personnel sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,80 % pour les IFC et médailles du travail 1,00 % pour la Mutuelle Santé
- Taux de revalorisation annuel des salaires incluant évolution profil de carrière : 2.5%
- Age de départ en retraite : Age taux plein SS (62 -67 ans)
- Taux de rotation : < 30 ans = 9,28%, de 30 à 55 ans : 8,55% à 1,46%, > 55 ans : 0,00%

II. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

1. Immobilisations incorporelles

L'élément constitutif du Fonds commercial est la Marque

2. Capital Social

Nombre et valeur nominale unitaire des actions composant le capital social.

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE	TOTAL
1 - COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL AU DEBUT DE L'EXERCICE	241 300	8 Euros	1 930 400 €
2 - ACTIONS/PARTS SOCIALES EMISES PENDANT L'EXERCICE			
3 - ACTIONS/PARTS SOCIALES REMBOURSEES OU ANNULEES PENDANT L'EXERCICE.			
4 - ACTIONS/PARTS SOCIALES COMPOSANT LE CAPITAL EN FIN D'EXERCICE	241 300	8 Euros	1 930 400 €

3. Capitaux propres

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES		En €
Montant des Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice		18 769 078
- Dividendes versés		- 470 535
+ Résultat de l'année N		+1 325 138
+/- mouvements sur provisions règlementées		+76 751
+ subventions d'investissement		-37 835
= Montant des capitaux propres à la clôture de l'exercice		19 662 599

4. Ecart de conversion sur dettes et créances libellées en monnaie étrangère.

A la clôture, un écart de conversion actif (perte latente) est constaté pour 1 332€.

5. Stocks

Tableau de variation de stocks 2021- 2020 (valeurs brutes- dépréciations – valeurs nettes- écarts

En Milliers d'euros	2021			2020			Variation stock net (milliers €)
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	
MP Appro	7 228	(77)	7 151	5 887	(61)	5 826	1 325
En cours							
Prod semi finis & finis	24 415		24 415	25 833	(55)	25 778	-1 363
TOTAL	31 643	(77)	31 566.	31 720	(116)	31 604	-38

6. Chiffre d'affaires

Ventilation du montant net de chiffre d'affaires

Par secteur d'activité		En €
	1 - Ventes de marchandises	
	2 - Production vendue	14 620 186
	3 - Prestations de service	523 571
	TOTAL	15 143 757
Par secteur géographique		
	1- France	5 929 892
	2- Etranger	9 213 865
	TOTAL	15 143 757

7. Charges et produits d'exploitation et financiers

Explications sur les produits et les charges imputables à un autre exercice :

- Charges constatées d'avance 331 897 euros

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux montants engagés lors du pressurage de la réserve qualitative et des vinifications. Ces charges seront reconnues au fur et à mesure des débloquages futurs.

- Produits constatés d'avance néant

- Charges et produits financiers : Se reporter aux renvois sur état 2053 N

8. Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt, entre la partie imputable au résultat courant et au résultat exceptionnel de l'exercice.

Résultat avant Impôt		Impôt dû		Résultat Net
Courant	1 679 525	-437 482		1 242 043
		2 740	Réduction impôt Mécénat	2 740
Exceptionnel	109 327	-28 972		80 355
TOTAL	1 788 852	-463 714		1 325 138

Note : Le résultat avant impôt est brut de retraitement. Le lecteur ne peut calculer directement l'impôt sur la base de la première colonne.

Indication des accroissements et des allègements de la dette future impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges.

La situation fiscale latente nette découlant du tableau de détail ci-dessous fait ressortir une dette future d'impôt (calculée au taux de 26,5%) de **143 153 €**

Information sur la situation fiscale différée ou latente						
<i>VARIATIONS DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS (montants exprimés en base soumise à l'impôt)</i>						
NATURE	DEBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I- DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS						
1 Provisions règlementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- Provision pour hausse des prix						-
12 Provisions libérées sous condition d'emploi						
13 Amortissements dérogatoires		463 448	23 235	99 986		540 199
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 à déduire l'année suivante						
- provisions						-
4 Produits non taxables temporairement						
5 Charges déduites fiscalement et non encore comptabilisées						
- Ecart de conversion non compensé par des couvertures						
6 Produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés						
- Ecart de conversion						
TOTAL EN BASE	-	463 448	23 235	99 986	-	540 199
II - ELEMENTS A IMPUTER						
III - ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE						
2 Réserve spéciale des PVLT						
3 Autres						

Intégration fiscale. (PCG art 531-3)

La société est membre d'un groupe d'intégration fiscale dont la tête est la société Jacques BOLLINGER.

Conformément au principe de neutralité de la convention d'intégration fiscale, la filiale calcule son impôt et le verse à la mère comme si elle était imposée séparément. Pour le calcul de l'impôt à verser par la filiale, il est tenu compte de tous ses déficits antérieurs, nés avant comme pendant l'intégration fiscale.

L'économie d'impôt réalisée par la mère constitue pour elle un profit non taxable. La société mère pourra consentir à une filiale déficitaire une avance sans intérêt ne pouvant excéder le montant de l'économie d'impôt résultant du déficit. Cette avance est remboursable si la filiale redevient bénéficiaire.

III. Autres informations

1. Engagements

Montant des engagements financiers classés par catégorie en distinguant le cas échéant, ceux qui concernent les dirigeants, les filiales, les participations et les autres entreprises liées (Entreprises consolidables par intégration globale).

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS	Dont	
	En Euros	A moins d'un an	A plus d'un an
1 - EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS	Néant		
2 - AVALS ET CAUTIONS	Néant		
3 - AUTRES ENGAGEMENTS DONNES (Achats de matières premières)	17 191 000	7 252 000	9 938 000
TOTAL	17 191 000	7 252 000	9 938 000
<i>Dont concernant :</i>			
- LES DIRIGEANTS	Néant		
- LES FILIALES	Néant		
- LES PARTICIPATIONS	Néant		
- LES AUTRES ENTREPRISES LIEES	Néant		
<i>Dont Engagements assortis de sûretés réelles</i>	Néant		

Nos engagements d'achats de matières premières sont évalués sur la base des contrats en vie à la clôture de l'exercice.

Hypothèses retenues :

Pour les volumes = niveau de l'appellation à 11 000 kg/ha pour 2022, 10 500 kg/ha pour 2023 et 10 000 kg/ha à partir de 2024.

Pour les prix = croissance de 5% en 2022 sur la base des prix du marché de la vendange 2021, puis croissance de 2% par an à partir de 2023.

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS	Dont	
	En Euros	A moins d'un an	A plus d'un an
1 - EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS	néant		
2 - AVALS ET CAUTIONS BANCAIRES			
3 - AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	néant		
TOTAL			
<i>Dont concernant :</i>			
- LES DIRIGEANTS	Néant		
- LES FILIALES	Néant		
- LES PARTICIPATIONS	Néant		
- LES AUTRES ENTREPRISES LIEES	Néant		

2. Engagements de retraites et engagements similaires

Montant des engagements de retraite et avantages similaires.

Indemnités de Fin de Carrière : (selon étude réalisée par un actuair)

Au 31/12/2021, notre engagement (Charges sociales comprises) en matière d'indemnité de départ à la retraite s'élève à un montant total de 218 K€ (contre 218 K€ au 31/12/2020).

Autres avantages postérieurs à l'emploi : (selon étude réalisée par un actuair)

En vertu de l'article C 34-2 de la Convention collective du Champagne, les entreprises sont tenues de participer au financement de la couverture complémentaire maladie des salariés retraités.

Les modalités d'application sont négociées chaque année avec la délégation du personnel.

Notre engagement au 31/12/2021 (versements de cotisations régulières à un organisme gestionnaire après le départ en retraite du salarié avec réversion au conjoint survivant) s'élève à un montant total de 320 K€ (contre 305 K€ au 31/12/2020). Notre engagement a été calculé en suivant la Recommandation n° 2013- R.02 de l'ANC. La méthode actuarielle utilisée pour l'évaluation est la « méthode des unités de crédit projetées »

Société consolidante, filiales, participations et entreprises liées

Identité de toute société établissant des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels de la société concernée sont inclus

Notre société a opté pour le régime de groupe (art 223 A à U du CGI), et entre dans la consolidation du groupe Jacques BOLLINGER (SIRET 33578082100047) dont le siège social est 22, rue du Général Foy – 75008 PARIS

3. Ventilation, par catégorie, de l'effectif moyen :

	Personnel salarié
1 - Cadres	7
2 - Agents de maîtrise	4
3 - Ouvriers & apprentis	4
4 - Employés	6
TOTAL	21

4. Faits caractéristiques de l'exercice 2021

Après un exercice 2020 perturbé par la crise sanitaire liée au virus COVID-19, l'année 2021 s'est déroulée en deux temps :

- Un premier semestre dans la continuité de 2020, fortement impacté par la fermeture temporaire des cafés, hôtels et restaurants
- Un second semestre qui s'est matérialisé par une forte reprise d'activité, sur le marché domestique comme à l'export, et un développement significatif des cuvées premium contribuant aux bons résultats financiers de l'année 2021.

L'année 2021 a également été marquée par des conditions météorologiques défavorables entraînant une baisse du rendement agronomique, qui s'établit à 7 300 kg/ha en moyenne Champagne alors que le rendement AOC autorisé à la vendange était de 10 000 kg/ha.

5. Evénements postérieurs à la clôture

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration du 6 avril 2022, il n'existe aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un effet significatif sur la situation financière et le patrimoine de la société au 31 décembre 2021.

L'entreprise demeure malgré tout vigilante dans un contexte inflationniste qui, en fonction de l'évolution, pourrait avoir des répercussions à la fois sur les ventes mais aussi sur les achats.

Quant au conflit qui oppose l'Ukraine et la Russie, il ne devrait pas avoir d'impact direct sur notre activité puisque ces deux marchés représentent moins de 1% de notre chiffre d'affaires.

Procédure d'évaluation (article 11 A du Code général de la fiscalité)

Désignation de l'entreprise		SE AYALA&CO		Néant		*		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Acquisitions				
				Concessions à titre rétroactif et autres sources de financement		Acquisitions, cessions, reports et travaux de pose à prix		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	437 197	KE		
CORPORELLES	Terrains			KG	2 037 245	KH		
	Constructions	Sur sol propre	Devis (Comptes 19)	KJ	1 077 224	KK		4 207
		Sur sol d'autrui	Devis (Comptes 19)	KM	8 265	KN		
	Installations générales, agencements et aménagements de constructions*		Devis (Comptes 19)	MP	1 022 650	KQ		9 390
			Devis (Comptes 19)	MS	4 284 849	KT		243 452
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KV	355 542	KW		
		Matériel de transport*		KY	66 028	KZ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	105 584	LC		3 287
		Emballages récupérables et divers*		LE		LF		
	Immobilisations corporelles en cours		LH	116 538	LI		637 095	
	Avances et acomptes		LK		LL			
		TOTAL III	LN	9 954 905	LO		597 433	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U	10	8V		8W
Autres titres immobilisés			8P		8R		8S	
Prêts et autres immobilisations financières			8F		8H		8V	
		TOTAL IV	LQ	10	LR		1S	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	10 422 114	OH		8J	597 433	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Dénominations		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
		par rattachement de postes à poste	par rattachement de titres ou autres biens ou valeurs à déduire ou à ajouter			Valeur d'origine des immobilisations au fin de l'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		CV		
CORPORELLES	Terrains			IP		DX		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		
	Installations générales, agencements et aménagements de constructions*			IS		MG		
				IT		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IU	138 032	MI		4 370 289
		Matériel de transport*		IY		MM		355 542
		Matériel de bureau et mobilier informatique		IV		MP		66 028
		Emballages récupérables et divers*		IW		MS		105 584
	Immobilisations corporelles en cours		IX		MV			
	Avances et acomptes		IY	10 897	MZ	284	NA	742 688
		TOTAL III	IV	10 897	NG	138 287	NH	10 733 344
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OV		8W
		Autres participations		IQ		OX	10	8Z
Autres titres immobilisés			II		YB		8D	
Prêts et autres immobilisations financières			IL		ZE		8G	
		TOTAL IV	IB		NI		8J	10
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		II	10 897	OK	138 287	OL	11 170 552	

* Des explications complémentaires sont données dans la notice n° 2012

Formulaire obligatoire (article 27 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA AYALA & CO</u>							Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A								
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *								
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	167 197	PF		PG		PH
Terrains		PI	208 029	PJ	10 398	PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM	617 532	PN	40 697	PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR	8 285	PS		PT		PU
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PV	1 264 974	PW	117 272	PX		PY
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencement, aménagements divers	PZ	2 303 533	QA	283 432	QB	117 601	QC
	Matériel de transport	QH	68 028	QI		QJ		QK
		QL	71 638	QM	7 213	QN		QO
		QP		QR		QS		QT
TOTAL III		QU	4 921 256	QV	489 318	QW	117 601	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QY	5 088 454	QZ	489 318	RA	117 601	RB
CADRE B								
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres amort. incorporelles TOTAL II	N7	N8	N9	P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	
Inst. techniques mat. et outillage	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Autres amort. corporelles	T3	T4	99 863	T5	T6	23 235	T8	
Matériel de transport	U1	U2		U3	U4	U5	U6	
Mat. bureau et infomatique, mobilier	U7	U8	123	U9		V1	V2	
Emballages récupérables et divers	V3	V4		V5		V6	V7	
TOTAL III	X2	X3	99 868	X4	X5	23 235	X7	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	99 868	NR	NS	23 235	NI	
Total général mouvement (NP-NQ-NR)	NY	99 868	Total général au vent. (NR-NT-NM)	NY	23 235	Total général au vent. (NI-NJ-NK)	NZ	
CADRE C								
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à éteindre						Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations						SP		SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2082

Copie Group

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code général de l'imposition)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Désignation de l'entreprise SA AYALA&CO Néant <input type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des réserves titres et pétroliers *	5T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	5U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	5V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	5X 483 448	TM 99 058	TN 23 235	TO 540 199
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	5Y	TD	DS	DT
	Provisions pour coûts d'installation (art. 39 paragraphes II du CGI)	5I	TK	TL	TM
	Autres provisions réglementées (I)	5Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	5Z 483 448	TS 99 058	TT 23 235	TU 540 199
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	4A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grands travaux	5O	5P	5Q	5R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (I)	5V 51 348	5W	5X 51 348	5Y	
TOTAL II	5Z 51 348	5V	5W 51 348	5X	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations : - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (II) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		6J	6K	6L	6M
		6N	6P	6Q	6R
		6O	6T	6U	6V
	Sur stocks et en cours	6X 115 835	6Y 27 028	6Z 68 169	6A 78 885
	Sur comptes clients	6T 12 810	6U	6V	6W 12 810
Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	6A	
TOTAL III	7B 128 749	7Y 27 028	7Z 68 169	7A 59 875	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 643 543	7B 127 082	7C 140 749	7D 629 875	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	7E	7F 27 028	7G 117 514	
	- financières	7G		7H	
	- exceptionnelles	7H	99 058	7I 23 235	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					7J

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être détaillées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des copies de ces documents sont déposées dans le dossier n° 2032

Détail des Charges à Payer

Charge à payer	Montant
408100 FOURNISSEURS - FAC NON PARVENUES	636 295
428200 DETTES PROVISIONNEE POUR CP	123 171
428600 PERSONNEL - CHARGES A PAYER	327 373
438200 CHARGES SOCIALES SUR CP A PAYER	132 424
438600 AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER	0
448601 FORMATION PROFESSIONNELLE A PAYER	305
468600 DIVERS CHARGES A PAYER	981
TOTAL	1 220 549

Détail des Produits à recevoir

Produit à recevoir	Montant
418100 Clients factures à établir	0
448601 Formation continue	0
448710 CICE A RECEVOIR	0
TOTAL	0

S.A CHAMPAGNE AYALA & CO
1, rue Edmond de Ayala
51160 AY

B. Copie authenticée



ANNEXE

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/21** est de 41 354 448€.

Le total des produits du compte de résultat est de 14 150 878€ tandis que le total des charges est de 12 825 740€. Le résultat net dégagé est de 1 325 138€.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les comptes annuels sont établis conformément aux principes généraux d'établissement et de présentation des comptes annuels (règlement CRC 99-03, relatif au PCG, modifié par les règlements du Comité de la Réglementation Comptable et de l'Autorité des Normes Comptables).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les tableaux fiscaux relatifs aux immobilisations, amortissements, provisions, créances et dettes ainsi que le détail des comptes rattachés passif et comptes de régularisation actif font partie intégrante de l'annexe.

I. PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION, COMPARABILITE DES COMPTES

Référentiel, principes et méthodes d'évaluation (options, dérogations, exceptions), comparabilité des comptes

La présentation des comptes annuels et nos méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

Règles et méthodes comptables adoptées

1. Pertes et gains de change de nature commerciale ou financière

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le PCG (art 628-11) impose de présenter le résultat des couvertures au même poste ou à la même rubrique du compte de résultat que l'élément couvert. Les écarts de conversion dégagés lors du règlement des créances et des dettes en devises et concourant au résultat de change sont inscrits dans des comptes différents selon que l'opération soit de nature commerciale ou financière (656/756 Pertes/Gains de change sur créances et dettes commerciales ou 666/766 Pertes/Gains de change financières/financiers).

2. Immobilisations incorporelles

Celles-ci sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont amorties en fonction des usages.

3. Immobilisations corporelles

Celles-ci sont évaluées à leur prix d'achat (ou à leur coût de production lorsqu'elles sont fabriquées par l'entreprise). S'agissant des frais d'acquisition, (droits de mutation, honoraires de notaires, commissions et courtages directement liés à l'achat et les frais d'actes), ceux-ci sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisation ne sont pas immobilisés.

L'amortissement est calculé sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, en fonction de la durée de vie prévue du bien :

- Logiciels	1 à 5 ans
- Immeubles	15 à 30 ans
- Plantation vignoble	25 à 35 ans
- Agencements et Aménagements de constructions	8 à 30 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel et outillage	5 à 30 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 7 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

Lorsqu'il est possible d'utiliser un mode d'amortissement dégressif, des amortissements dérogatoires sont alors constitués. Ceux-ci correspondent à la différence entre l'amortissement calculé selon le mode linéaire et celui calculé selon le mode dégressif fiscal. Le complément fiscal par rapport à la dépréciation est alors porté au passif du bilan dans un compte 145.

4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée si la valeur d'utilité d'un titre devient inférieure à sa valeur d'entrée. Cette valeur d'utilité est déterminée en fonction de l'actif net réestimé de la filiale, de sa rentabilité et des perspectives d'avenir.

5. Stocks et en-cours

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés par stades successifs au coût de production, suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré, à l'exception du stock de vins sur lattes où les sorties se font au CUMP de l'année N-1. Ce coût comprend les consommations, les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Les marchandises sont valorisées selon la méthode du coût moyen pondéré (CUMP).

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks (fabriqués ou non par l'entreprise).

Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

En cas de baisse significative du niveau d'activité à certains stades de production, il est pratiqué l'imputation rationnelle des charges fixes pour l'évaluation des stocks, afin d'en exclure les charges de sous-activité.

6. Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsqu'un risque de non-recouvrement existe à la clôture de l'exercice.

Notre société facture en devise locale certains clients export. A ce titre, elle bénéficie - jusqu'à concurrence du budget déclaré à une société sœur - d'un taux de change garanti par cette même société sœur.

Nos créances en monnaie étrangère sont valorisées à cours d'encaissement garanti.

En fin d'exercice, des ajustements mineurs de ce cours garanti peuvent être effectués.

Les éventuels écarts constatés entre le cours garanti initial et le cours final sont constatés en écart de conversion actif ou passif.

Une provision pour risque est comptabilisée dès qu'une perte résiduelle après prise en compte des couvertures est constatée.

7. Dettes

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Les dettes libellées en devise locale sont évaluées suivant la même méthode que les créances (voir ci-dessus). Les dettes en monnaie étrangère sont valorisées au cours de décaissement garanti par la société sœur assurant la gestion des devises.

8. Provisions

Les provisions constituées sont destinées à couvrir les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

9. Autres informations

Indication des postes du bilan concernés également par un élément d'actif ou de passif imputé à un autre poste.

Cette rubrique concerne essentiellement les comptes de régularisation passif / actif, ainsi que les comptes de provisions dont le détail est annexé aux comptes annuels.

Explications sur les charges à payer et produits à recevoir rattachés aux postes de dettes et créances.

Les charges à payer et produits à recevoir ont été rattachés aux postes de dettes et créances, en conformité avec les règles de plan comptable révisé. Le détail est annexé aux états financiers.

10. Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui représentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

11. Retraites et engagements vis-à-vis du personnel

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnité de fin de carrière et de mutuelle santé est estimé sur la base d'évaluations actuarielles.

Ces engagements hors bilan sont calculés par un actuaire externe en utilisant la méthode des unités de crédits projetées.

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour l'ensemble des catégories de personnel sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,80 % pour les IFC et médailles du travail 1,00 % pour la Mutuelle Santé
- Taux de revalorisation annuel des salaires incluant évolution profil de carrière : 2.5%
- Age de départ en retraite : Age taux plein SS (62 -67 ans)
- Taux de rotation : < 30 ans = 9,28%, de 30 à 55 ans : 8,55% à 1,46%, > 55 ans : 0,00%

II. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

1. Immobilisations incorporelles

L'élément constitutif du Fonds commercial est la Marque

2. Capital Social

Nombre et valeur nominale unitaire des actions composant le capital social.

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE	TOTAL
1 - COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL AU DEBUT DE L'EXERCICE	241 300	8 Euros	1 930 400 €
2 - ACTIONS/PARTS SOCIALES EMISES PENDANT L'EXERCICE			
3 - ACTIONS/PARTS SOCIALES REMBOURSEES OU ANNULEES PENDANT L'EXERCICE.			
4 - ACTIONS/PARTS SOCIALES COMPOSANT LE CAPITAL EN FIN D'EXERCICE	241 300	8 Euros	1 930 400 €

3. Capitaux propres

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES		En €
Montant des Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice		18 769 078
- Dividendes versés		- 470 535
+ Résultat de l'année N		+1 325 138
+/- mouvements sur provisions règlementées		+76 751
+ subventions d'investissement		-37 835
= Montant des capitaux propres à la clôture de l'exercice		19 662 599

4. Ecarts de conversion sur dettes et créances libellées en monnaie étrangère.

A la clôture, un écart de conversion actif (perte latente) est constaté pour 1 332€.

5. Stocks

Tableau de variation de stocks 2021- 2020 (valeurs brutes- dépréciations – valeurs nettes- écarts

En Milliers d'euros	2021			2020			Variation stock net (milliers €)
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	
MP Appro	7 228	(77)	7 151	5 887	(61)	5 826	1 325
En cours							
Prod semi finis & finis	24 415		24 415	25 833	(55)	25 778	-1 363
TOTAL	31 643	(77)	31 566	31 720	(116)	31 604	-38

6. Chiffre d'affaires

Ventilation du montant net de chiffre d'affaires

Par secteur d'activité		En €
	1 - Ventes de marchandises	
	2 - Production vendue	14 620 186
	3 - Prestations de service	523 571
	TOTAL	15 143 757
Par secteur géographique		
	1- France	5 929 892
	2- Etranger	9 213 865
	TOTAL	15 143 757

7. Charges et produits d'exploitation et financiers

Explications sur les produits et les charges imputables à un autre exercice :

- Charges constatées d'avance 331 897 euros

Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux montants engagés lors du pressurage de la réserve qualitative et des vinifications. Ces charges seront reconnues au fur et à mesure des débloquages futurs.

- Produits constatés d'avance néant

- Charges et produits financiers : Se reporter aux renvois sur état 2053 N

8. Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt, entre la partie imputable au résultat courant et au résultat exceptionnel de l'exercice.

Résultat avant impôt		Impôt dû	Résultat Net
Courant	1 679 525	-437 482	1 242 043
		2 740 Réduction impôt Mécénat	2 740
Exceptionnel	109 327	-28 972	80 355
TOTAL	1 788 852	-463 714	1 325 138

Note : Le résultat avant impôt est brut de retraitement. Le lecteur ne peut calculer directement l'impôt sur la base de la première colonne.

Indication des accroissements et des allègements de la dette future impôt provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et charges.

La situation fiscale latente nette découlant du tableau de détail ci-dessous fait ressortir une dette future d'impôt (calculée au taux de 26,5%) de **143 153 €**

Information sur la situation fiscale différée ou latente						
<i>VARIATIONS DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS (montants exprimés en base soumise à l'impôt)</i>						
NATURE	DEBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I- DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS						
1 Provisions règlementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- Provision pour hausse des prix						-
12 Provisions libérées sous condition d'emploi						
13 Amortissements dérogatoires		463 448	23 235	99 986		540 199
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 à déduire l'année suivante						
- provisions						-
4 Produits non taxables temporairement						
5 Charges déduites fiscalement et non encore comptabilisées						
- Ecart de conversion non compensé par des couvertures						
6 Produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés						
- Ecart de conversion						
TOTAL EN BASE	-	463 448	23 235	99 986	-	540 199
II- ELEMENTS A IMPUTER						
III- ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE						
2 Réserve spéciale des PVL						
3 Autres						

Intégration fiscale. (PCG art 531-3)

La société est membre d'un groupe d'intégration fiscale dont la tête est la société Jacques BOLLINGER.

Conformément au principe de neutralité de la convention d'intégration fiscale, la filiale calcule son impôt et le verse à la mère comme si elle était imposée séparément. Pour le calcul de l'impôt à verser par la filiale, il est tenu compte de tous ses déficits antérieurs, nés avant comme pendant l'intégration fiscale.

L'économie d'impôt réalisée par la mère constitue pour elle un profit non taxable. La société mère pourra consentir à une filiale déficitaire une avance sans intérêt ne pouvant excéder le montant de l'économie d'impôt résultant du déficit. Cette avance est remboursable si la filiale redevient bénéficiaire.

III. Autres informations

1. Engagements

Montant des engagements financiers classés par catégorie en distinguant le cas échéant, ceux qui concernent les dirigeants, les filiales, les participations et les autres entreprises liées (Entreprises consolidables par intégration globale).

ENGAGEMENTS DONNES	MONTANTS	Dont	
	En Euros	A moins d'un an	A plus d'un an
1 - EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS	Néant		
2 - AVALS ET CAUTIONS	Néant		
3 - AUTRES ENGAGEMENTS DONNES (Achats de matières premières)	17 191 000	7 252 000	9 938 000
TOTAL	17 191 000	7 252 000	9 938 000
<i>Dont concernant :</i>			
- LES DIRIGEANTS	Néant		
- LES FILIALES	Néant		
- LES PARTICIPATIONS	Néant		
- LES AUTRES ENTREPRISES LIEES	Néant		
<i>Dont Engagements assortis de sûretés réelles</i>	Néant		

Nos engagements d'achats de matières premières sont évalués sur la base des contrats en vie à la clôture de l'exercice.

Hypothèses retenues :

Pour les volumes = niveau de l'appellation à 11 000 kg/ha pour 2022, 10 500 kg/ha pour 2023 et 10 000 kg/ha à partir de 2024.

Pour les prix = croissance de 5% en 2022 sur la base des prix du marché de la vendange 2021, puis croissance de 2% par an à partir de 2023.

ENGAGEMENTS RECUS	MONTANTS	Dont	
	En Euros	A moins d'un an	A plus d'un an
1 - EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS	néant		
2 - AVALS ET CAUTIONS BANCAIRES			
3 - AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	néant		
TOTAL			
<i>Dont concernant :</i>			
- LES DIRIGEANTS	Néant		
- LES FILIALES	Néant		
- LES PARTICIPATIONS	Néant		
- LES AUTRES ENTREPRISES LIEES	Néant		

2. Engagements de retraites et engagements similaires

Montant des engagements de retraite et avantages similaires.

Indemnités de Fin de Carrière : (selon étude réalisée par un actuare)

Au 31/12/2021, notre engagement (Charges sociales comprises) en matière d'indemnité de départ à la retraite s'élève à un montant total de 218 K€ (contre 218 K€ au 31/12/2020).

Autres avantages postérieurs à l'emploi : (selon étude réalisée par un actuare)

En vertu de l'article C 34-2 de la Convention collective du Champagne, les entreprises sont tenues de participer au financement de la couverture complémentaire maladie des salariés retraités.

Les modalités d'application sont négociées chaque année avec la délégation du personnel.

Notre engagement au 31/12/2021 (versements de cotisations régulières à un organisme gestionnaire après le départ en retraite du salarié avec réversion au conjoint survivant) s'élève à un montant total de 320 K€ (contre 305 K€ au 31/12/2020). Notre engagement a été calculé en suivant la Recommandation n° 2013- R.02 de l'ANC. La méthode actuarielle utilisée pour l'évaluation est la « méthode des unités de crédit projetées »

Identité de toute société établissant des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels de la société concernée sont inclus

Notre société a opté pour le régime de groupe (art 223 A à U du CGI), et entre dans la consolidation du groupe Jacques BOLLINGER (SIRET 33578082100047) dont le siège social est 22, rue du Général Foy – 75008 PARIS

3. Ventilation, par catégorie, de l'effectif moyen :

	Personnel salarié
1 - Cadres	7
2 - Agents de maîtrise	4
3 - Ouvriers & apprentis	4
4 - Employés	6
TOTAL	21

4. Faits caractéristiques de l'exercice 2021

Après un exercice 2020 perturbé par la crise sanitaire liée au virus COVID-19, l'année 2021 s'est déroulée en deux temps :

- Un premier semestre dans la continuité de 2020, fortement impacté par la fermeture temporaire des cafés, hôtels et restaurants
- Un second semestre qui s'est matérialisé par une forte reprise d'activité, sur le marché domestique comme à l'export, et un développement significatif des cuvées premium contribuant aux bons résultats financiers de l'année 2021.

L'année 2021 a également été marquée par des conditions météorologiques défavorables entraînant une baisse du rendement agronomique, qui s'établit à 7 300 kg/ha en moyenne Champagne alors que le rendement AOC autorisé à la vendange était de 10 000 kg/ha.

5. Evènements postérieurs à la clôture

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration du 6 avril 2022, il n'existe aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir un effet significatif sur la situation financière et le patrimoine de la société au 31 décembre 2021.

L'entreprise demeure malgré tout vigilante dans un contexte inflationniste qui, en fonction de l'évolution, pourrait avoir des répercussions à la fois sur les ventes mais aussi sur les achats.

Quant au conflit qui oppose l'Ukraine et la Russie, il ne devrait pas avoir d'impact direct sur notre activité puisque ces deux marchés représentent moins de 1% de notre chiffre d'affaires.

Fonctionnement (article 31 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA AYALA & CO		Néant			
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations				
			Créances à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice au regard d'une note en équivalence	Acquisitions, cessions, apports et transferts de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KJ	437 197	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains		KG	2 037 245	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	KI	1 077 224	KK	KL	4 207
		Sur sol d'autrui	MI	8 265	KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		M2	1 922 650	KQ	KR	9 390
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3	4 264 849	KS	KU	243 452
	Installations générales, agencements, aménagements divers *			385 542	KW	KX	
	Matériel de transport *			68 028	KZ	LA	
	Matériel de bureau et matériel informatique			106 584	LC	LD	3 287
	Emballages récupérables et divers *				LE	LG	
	Immobilisations corporelles en cours			116 536	LH	LJ	637 095
	Avances et acomptes				LK	LM	
	TOTAL III		LN	9 884 906	LO	LP	697 433
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		OG		OM	OT
		Autres participations		OU	10	OV	OW
Autres titres immobilisés		IP		IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU	IV		
TOTAL IV		LQ	10	LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	10 422 114	OH	OJ	697 433	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Déductions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * en déduction par mise en équivalence	Valeur d'origine des immobilisations au fin d'exercice	
		par rinçage de poste à poste	par cession de les immobilisations financées au sein de l'entreprise au début de l'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		DO	DT	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LY	IZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		ME	MF	
	Inst. géol., agenc. et amén. des constructions		IS		MG	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	138 032	MJ	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. géol., agenc. aménagements divers	IU		MM	MO	
		Matériel de transport	IV		MP	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MU	
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	10 697	MZ	NA	742 668
Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF	
TOTAL III		IY	10 697	NG	NH	10 733 344	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU	OW	
	Autres participations		IO		OX	OZ	
	Autres titres immobilisés		II		2B	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		IL		2E	2G	
	TOTAL IV		IJ		NI	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		II	10 697	OK	OL	11 170 552	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Formule obligatoire n° 2021-01-A
du Code général de l'impôt

Désignation de l'entreprise SA AYALA & CO												Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
TOTAL I		CY		EL		EM		EN					
TOTAL II		PF	167 197	PF		PG		PI					
Terrains		PI	206 029	PJ	10 368	PK		PL					
Constructions	Sur sol propre	PM	617 532	PN	40 697	PO		PQ					
	Sur sol d'autrui	PR	8 285	PS		PT		PU					
Inst. générales, agencement, aménagements des constructions		PV	1 284 974	PW	117 272	PX		PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 323 533	QA	283 432	QB	117 601	QC					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencement, aménagements divers	QD	353 204	QE	307	QF		QG					
	Matériel de transport	QH	66 023	QI		QJ		QK					
	Matériel de bureau et mécanique, mobilier	QL	71 633	QM	7 213	QN		QO					
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT					
TOTAL III		QU	4 921 258	QV	489 318	QW	117 601	QX					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QY	5 053 454	QZ	489 318	RA	117 601	RB					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N3	N5	N7	N9			N6				
Autres immo. incorporelles TOTAL II	N2	N8	N4	N6	N8	N9			Q1				
Terrains	Q1	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5			R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2			S4				
Inst. générales, agencement, aménagements des constructions	S5	S6	S7	S8	S9	T1			T2				
Inst. techniques, mat. et outillage	T3	T4	99 853	T5	T7	23 235			T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencement, aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5			U7				
	Matériel de transport	U3	U3	V1	V2	V3			V5				
	Mat. bureau et mécanique, mobilier	V4	V7	123	V9	W1			W3				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8			X1				
TOTAL III	X2	X3	99 958	X4	X5	X6	23 235	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL				NM				NO				
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	99 958	NR	NS	NT	23 235	NI	NY				
Total général non ventilé (NP-NQ-NR)	NW	99 958	Total général non ventilé (NS-NI-NM)		NY	23 235	Total général ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à émettre							Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032

Cezid Group

Forces de régulation (article 57 A du Code général de l'impôt)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise SA AYALA&CO Néant <input type="checkbox"/> *						
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des réserves financiers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-III) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour baisse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X 463 448	TM 99 986	TN 23 235	TO 540 199	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	03	D4	D5	D6	
	Provisions pour coûts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	3J	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z 463 448	TS 99 986	TT 23 235	TU 540 199		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes réparations	5O	5P	5Q	5R	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur cotisations à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V 51 346	5W	5X 51 346	5Y	
TOTAL II	5Z 51 346	TV	TW 51 346	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	6J	6J	6H	6B
		- titres de participation	6I	6Y	6W	6X
		- autres immobilisations financières (1) *	6K	6T	6B	6D
	Sur stocks et en cours	6N 115 935	6P 27 096	6R 66 168	6S 76 865	
	Sur comptes clients	6T 12 810	6U	6V	6W 12 810	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B 128 748	TY 27 096	TZ 66 168	UA 89 675	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C 643 543	UB 127 082	UC 140 749	UD 629 875	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	27 096	UF 117 514		
	- financières	UG		UH		
	- exceptionnelles	UJ	99 986	UK 23 235		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées; sur ce tableau elles doivent être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'article III du CGI.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Détail des Charges à Payer

Charge à payer	Montant
408100 FOURNISSEURS - FAC NON PARVENUES	636 295
428200 DETTES PROVISIONNEE POUR CP	123 171
428600 PERSONNEL - CHARGES A PAYER	327 373
438200 CHARGES SOCIALES SUR CP A PAYER	132 424
438600 AUTRES CHARGES SOCIALES A PAYER	0
448601 FORMATION PROFESSIONNELLE A PAYER	305
468600 DIVERS CHARGES A PAYER	981
TOTAL	1 220 549

Détail des Produits à recevoir

Produit à recevoir	Montant
418100 Clients factures à établir	0
448601 Formation continue	0
448710 CICE A RECEVOIR	0
TOTAL	0